

P.P 2067 CHAUMONT

Monsieur
Furrer Henri
2067 Chaumont

PAROISSE

8 avril, Fête des Rameaux, culte à 11h15 à la Chapelle.

Vendredi Saint **13 avril** et dimanche de Pâques **15 avril**,
culte à la Coudre à 10h00.

22 avril, culte unique à 10h00 au Temple-du-Bas, (préparé par les
catéchumènes durant leur camp en France)

13 mai, culte à la Chapelle à 11h15.

3 juin, culte de Pentecôte à 10h00 à la Coudre. Confirmation d'Antoine
Marchand.

Camp de groupe d'enfants les **23 et 24 juin** au Bon-Larron. Culte à
Chaumont pour toute la Paroisse à la Chapelle à 11h00 le 24 juin.
Accueil d'Antoine Marchand.

Culte à la Chomette le lundi **2 avril** à 14h30.



**Société d'Intérêt Public,
case postale 26, 2067 Chaumont**



MÉMENTO

Dates à retenir :

Chasse aux œufs lundi 16 avril dès 15h00 à la Chomette

Tennis-Club, tournoi interne dimanche 10 juin

Amicale des sapeurs-pompiers, journée récréative le
samedi 25 août

Fête des Chaumonniers, samedi 1er septembre

*TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE PROCHAIN
CHAUMONNIER: 26 MAI 2001*

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an 1er trimestre 2001 No. 88
Publié par: SIP, case postale 26, 2067 Chaumont
Imprimé à Chaumont par Bernard Jacot, La Crétée
Rédaction : D. Wicki 2067 Chaumont, tél. 032 / 753 64 38 fax 032 / 753 01 56

FESTIVITÉS À LA CHOMETTE

6 décembre, youppie, c'est la St-Nicolas, fête des enfants de tout âge. Dès 15h00, Mesdames Robert et Marin, deux dames merveilleuses, ont captivé nos hôtes par des contes fantastiques.

Ensuite, les petits impatients attendaient l'arrivée de St-Nicolas pendant que les plus grands bavardaient... et toujours pas de St-Nicolas. Voyons, que se passe-t-il ? Enfin, St-Nicolas arrive, les cheveux en bataille et tout noir de suie. Figurez-vous qu'il était resté coincé dans une cheminée. Par chance, son char était encore débordant de cornets pour toute cette marmaille.

22 décembre, nous avons vécu une journée de partage. Une dizaine d'élèves, encadrés par M. Gilles Blandenier, sont arrivés plein d'entrain à la Chomette avec une corbeille remplie des vœux de chacun et de friandises.

Puis, ils se sont chargés d'animer un match au loto avec nos aînés. Quelle joie de voir ces jeunes attentifs à entourer nos pensionnaires et les sourires des résidents heureux de rencontrer cette jeunesse.

Puis c'est dans la bonne humeur que nous avons pris tous ensemble le repas qui s'est terminé en chansons.

Quelle bonne idée. Merci à cette classe et à son enseignant.



CHASSE AUX ŒUFS

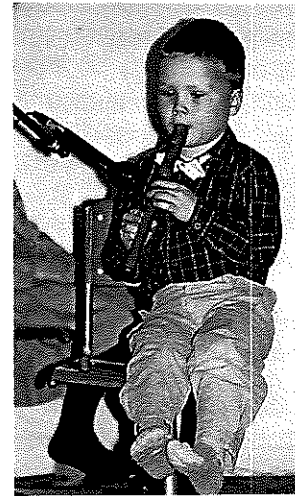
Lundi 16 avril dès 15h00, une chasse aux œufs sera organisée à la Chomette.

Un parcours sera réservé aux plus petits. Pour les plus grands de 5 à 105 ans, le parc de la Chomette servira de terrain de chasse. Des 4 heures seront servis par le lapin de Pâques.

Bienvenue à chacun.

Marianne Cachelin

FÊTE DE NOËL



Une fois n'est pas coutume, la fête de Noël a lieu un samedi en fin d'après-midi. Mais qu'importe, le succès est de tradition et c'est avec plaisir qu'on se rend à la Chapelle de Chaumont. L'accueil y est chaleureux et c'est un vrai plaisir de saluer ses voisins, habitants de Chaumont ou familles des enfants qui ont fait le déplacement pour entendre les belles voix du Chœur Mixte et d'admirer les spectacles présentés par les enfants du collège.

Le Chœur Mixte, renforcé de quelques voix amies de La Chaux-de-Fonds, donne le ton, suivi de la prestation des enfants. Le thème de cette

année : " Travailleurs de l'ombre ". Des sketches et histoires joués avec grande maîtrise, tantôt drôles puis sérieux . Les sujets : les sans abri, la police, les pompiers de Chaumont, etc. et le tout entrecoupé par des sons de guitare joués par les plus jeunes de l'école. Les flammes des bougies scintillent sur l'arbre une fois allumées et répandent cette ambiance de Noël dont nous nous imprégnons depuis notre plus jeune âge. Des poèmes sont contés avant que les enfants s'associent au Chœur pour chanter.

Mme Maryclaud Huguenin, qui a œuvré durant quatre années comme directrice du Chœur Mixte avant de relever d'autres défis, est également applaudie et fleurie en remerciement de son engagement. C'est dans la salle de classe que le public est convié pour la verrée offerte par le Chœur et goûter aux différents canapés et gâteaux confectionnés maison. Un grand merci au Chœur Mixte, aux enfants, à Ursula et Bernard Monnier, à Cyril le stagiaire ainsi qu'à toutes personnes bénévoles qui travaillent dans l'ombre et qui, une fois de plus, nous ont fait vivre un moment inoubliable.



Daniel Wicki

**« Posséder un chien
n'est pas un droit, mais
un privilège:
à nous de le mériter ».**

(Le chien, un loup civilisé de
E. Teroni et J. Cattet).



Il y a quelques années, le chien avait une fonction utilitaire : chien de garde, de berger, de chasse. Il occupait dans la société sa place de chien et non de compagnon de tous les instants. On ne parlait pas de problèmes de comportement, de socialisation !....

Aujourd'hui sa situation s'est considérablement modifiée. Il fait partie à part entière de la famille. L'homme a quelqu'un à qui parler, avec qui se promener, quelqu'un qui le protège et lui donne tendresse et affection.

En tant qu'individu, bien qu'il soit encore considéré comme un objet, le chien est soumis à des

interdictions, des obligations, comme tout un chacun.

C'est pourquoi, il est indispensable de lui inculquer un juste comportement social.

Classes de jeu pour chiots : un bagage pour la vie !

Le but des classes de jeu pour chiots

Fréquenter une classe de jeu est une expérience enrichissante tant pour le chien que pour le maître.

A l'âge de 10 à 12 semaines le chiot quitte l'éleveur: il devient « un chien unique » au sein de sa nouvelle famille. Il doit alors apprendre à s'intégrer dans un milieu social et physique différent, milieu dans lequel il va évoluer sans avoir la possibilité d'être confronté à ses congénères. Il doit s'adapter à un environnement jusque-là inconnu. La classe de jeu lui offre la possibilité de grandir harmonieusement.

Comment se déroulent les classes de jeu

A l'école des chiots, sans collier ni laisse, il apprend à côtoyer d'autres chiens de son âge. Il se familiarise avec des obstacles naturels: buissons, tas de terre, grands et petits tunnels, tuyaux, tables basses sur lesquelles grimper au moyen d'une planche, bacs à eau, grilles, etc.

Le chiot s'habitue aussi à des bruits: stimulations acoustiques (cloches, boîtes de conserves, tapement des mains). Des jouets: peluches, balles, cordes lui permettent de se défouler et réveillent en lui l'instinct de jeu et de tiraillement. En jouant, il apprend le rappel. N'est-ce pas la discipline la plus importante dans la vie de tous les jours !

Des règles de jeu assurent la sécurité. La place où se déroule les ébats est clôturée.

Et le maître qu'apprend-il ?

Il reçoit une instruction sur les soins à donner au chiot: apprendre à le porter, à lui nettoyer les oreilles et les dents, à lui prendre la température, etc.

Il regarde son compagnon s'ébattre sans s'interposer dans le jeu; il s'attendrit sur la joie de vivre de la ribambelle de chiots grands et petits qui s'entendent comme larrons en foire. La timidité des uns, la crainte des autres ou une légère agressivité s'estompent au fil des minutes.

La vie sérieuse ne commence qu'après 16 semaines. A chacun d'en choisir le moment. Un chien bien dans ses poils et bien éduqué peut accompagner son maître partout.

A cet effet, nous organisons aussi un suivi pour chiens « ado » âgés de 4 à 10 mois environ.

Lors de ces cours, l'accent est plus porté sur une éducation basée sur le contact maître-chien. Ainsi le chien continue à apprendre la marche au pied, le jeu, le rappel, etc. tout en s'amusant avec son maître.

A l'âge de 10-12 mois, votre chien sera ainsi capable de commencer à apprendre sérieusement une discipline telle que agility, sanitaire, etc.

Comment participer aux classes de jeu ?

Le chiot est âgé de 10 semaines au minimum. Il reste dans la classe de jeu en principe jusqu'à l'âge de 16 semaines environ.

Le chiot est vacciné (carnet de vaccination obligatoire).

Le chiot est en bonne santé et vermifugé.

Ces cours sont donnés par des personnes ayant été formées dans ce but.

Leurs connaissances portent, entre autres, sur la croissance et la santé du chiot, sur son comportement et les problèmes qui s'y rapportent. Ils ont appris à appliquer les diverses activités de la place de jeu, et à établir les contacts maître et chien.

(texte partiellement repris)

pour continuer à mener à bien notre oeuvre, nous sommes à la recherche d'un terrain plat à acheter ou à louer.

Renseignements et inscriptions :
John et Marilynne Stadelmann
032/753 21 87



**TENNIS-CLUB
DE LA JEUNESSE
NEUCHÂTELOISE ET
CHAUMONNIÈRE**



La première saison du nouveau comité du Tennis Club de Chaumont s'est bien déroulée. Actuellement, le club compte une trentaine de membres et quelques occasionnels.

Aucune activité importante ne s'est déroulée l'an passé, puisque nous avons désiré commencer notre mandat gentiment...

Cette année par contre, des cours destinés aux enfants seront organisés en semaine, si possible le mercredi après-midi. Les " petits Chaumonniens " âgés de 6 à 15 ans qui souhaitent s'initier au tennis sont donc priés de se pré-inscrire en utilisant le bulletin ci-joint ou en me téléphonant rapidement afin que le comité sache le nombre de personnes intéressées et leur âge pour que soit engagé le moniteur qui convienne le mieux.

Madame Rusca est également prête à donner des cours aux adultes qui le souhaitent.

**Un tournoi interne est agendé cette année au
dimanche 10 juin 2001.**

Que les personnes intéressées commencent d'ores et déjà à s'entraîner ... Afin de couvrir la totalité de nos frais annuels et d'assurer l'entretien du matériel et son renouvellement, nous sommes obligés d'augmenter légèrement le prix des cotisations et le prix de l'heure de jeu.

Celles-ci seront donc de :

Frs : 150.- pour une personne seule, et de

Frs : 250.- pour un couple ou une famille

alors que l'heure de tennis vous coûtera dorénavant Frs : 20.- le court.

La clef est mise à disposition au Petit-Hôtel et le paiement se fait au même endroit.

Cette année, le comité est composé des personnes suivantes :

Présidente : Isabelle Kipfer

Vice-présidente : Micheline Vauthier

Caissier : André Ratzé

Membres : Mr. Rusca

: Mme. Rusca

: Marc Jeanmonod

Des renseignements supplémentaires peuvent en tout temps être obtenus auprès d'Isabelle Kipfer 753.74.10 Ou d'André Ratzé 753.20.64

Bulletin à retourner à : Isabelle Kipfer, Signal 17, 2067 Chaumont

Pré-inscription aux cours de tennis pour enfants

Nom :

Prénom :

Age :

Signature :

FAIT DIVERS

Occupé à repeindre le sous-toit de la ferme rénovée du Pré-aux-Planes, Cedric Favre, petit-fils de Paul, le propriétaire de la maison, découvrit, dépassant de deux planches de la charpente, quelque chose en cuir cousu.

Quelle ne fût sa surprise de sortir le porte-monnaie du jeune Olivier Grivel, à l'époque apprenti dans l'entreprise Gyger de Savagnier. Malgré l'état de l'objet, rongé par les chauves-souris, poussiéreux au possible, Cedric y trouva la carte grise du Puch, le permis de conduire vélomoteur et la carte d'apprenti d'Olivier, ainsi qu'une septantaine de francs, certainement une fortune pour l'apprenti. Fort heureusement, les renseignements du 111 ne faisaient apparaître qu'un seul Olivier Grivel dans le canton, habitant Bevaix. Après un téléphone (comique) et un rendez-vous le lendemain, le porte-monnaie retrouva son propriétaire avec une vingtaine d'année de plus, contre une bonne bouteille de vin en récompense.

Cedric Favre